



Problème de voiture avec le garage Ford qui doit payé?

Par **jonathandom**, le **21/07/2016** à **14:47**

Bonjour,

j'ai une petite question suite à un problème avec ma voiture.

j'ai déposer ma voiture à la concession Ford en Moselle pour refaire l'embrayage de ma voiture cela a pris 3 jours et il mon appelé en me disant qu'il on était essayer la voiture et que arriver au rond point sa fesait un claquement il on d'abord pensait à la chaîne de distribution mais il s'avère que c'est une bougie qui a casser est a endommager le moteur maintenant il faut changé le moteur et je voulais savoir vue que cela ces produit pendant que c'est eux qui l'avait qui doit payé ce dommage?eux ou moi?

Parce que j'en ai déjà pour 1100 euros d'embrayage puis il mon dit pour voir le problème il faut démonter le moteur sa vous fait 350 euros en plus et maintenant un moteur à changé je ne connait pas trop les droit juridique voilà pourquoi je viens à vous . [smile17]

merci par avance de votre réponse
cordialement

Par **janus2fr**, le **21/07/2016** à **16:52**

Bonjour,

A priori, il n'y a pas de rapport entre une intervention sur l'embrayage et la casse d'une bougie. Il va être difficile d'impliquer la responsabilité du garagiste dans cette casse.